Infos diverses

Lundi 2 novembre à 20h salle Carrefour Saint-Remacle (21, rue Saint-Remacle): conférence « L'intelligence artificielle, chance ou menace pour notre époque? Eclairages avec l''encyclique « Magnifica Humanitas » par D. Verpoorten, professeur à l'ULiège. PAF : 10 euros. Organisation du doyenné de Verviers « Au Carrefour des idées. »

VENEZ NOMBREUX FËTER SAINT HUBERT

La plupart d'entre vous le savent certainement, selon le missel sanctoral et le calendrier liturgique, **la fête de Saint Hubert** est fixée au 03 novembre chaque année. Comme c'est au bon milieu de la semaine cette année, le mardi prochain, et que nous avons dans notre Unité Pastorale **l'église de Heusy** qui lui est dédiée, la fête de ce Saint évêque et patron des chasseurs, de forestiers et protecteurs animaux (chiens, chevaux…) ne peut quand même pas passer inaperçue !

C'est pour cela que nous vous invitons à venir nombreux le fêter ensemble **le dimanche 08 Novembre 2026** au cours d'une messe qui commencera **à 10h00** et après laquelle il est prévue la bénédiction des pains et des animaux.

Nous aimerions vous demander de diffuser cette information et faire connaitre cette fête autour de vous, aux voisins et amis. Nous espérons vous y accueillir nombreux avec vos animaux de compagnie et autres.

Pour vous,

Oscar MUREKEZI, votre curé

Il/elle(s) est/sont retourné/e(s) auprès du Père

Monsieur James HERLA époux de Madame France-Marie DEBRUN.
Monsieur Jean-Léon DEFORGES veuf de Madame Nicole COCK.
Monsieur Jacques NIHON veuf de Madame Françoise HALLEUX.

Les collectes

Sam 31 octobre et dim 1er novembre : Collecte ordinaire pour les besoins de nos paroisses.

Sam 7 et dim 8 novembre : Collecte prescrite : Personnes atteintes d'un handicap.

Editeur responsable: Oscar MUREKEZI, rue de l'Eglise 30 4801 Stembert 0484 712 182 mail : magnificat.vs@gmail.com
secrétariat paroissial : rue de l'Eglise 30, Stembert Tél 087 33 44 86
ouvert lundi, mardi , jeudi et vendredi de 9h15 à 12h

Magnificat ! Verviers-Sud
Du samedi 31 octobre au dimanche 8 novembre 2026

Loin des yeux, près du cœur : Quand nos défunts semblent nous faire signe

Nous entendons souvent parler en Église d'apparitions de saints. Mais bien plus rarement, sinon dans la confidence, quelqu'un évoque une apparition ou un sentiment de contact avec un proche décédé. Peut-être préférons-nous rester discrets pour ne pas être pris pour des fous ? Aujourd'hui, au seuil de la commémoration des défunts, parlons-en ouvertement.

Précisons d'abord que nous parlons ici d'expériences spontanées, non provoquées. Il s'agit de ce qui survient sans avoir été recherché : un rêve particulièrement vivant, une parole que l'on croit entendre, une présence ressentie, un événement ou un signe dans lequel on reconnaît quelque chose du défunt.

Ces expériences sont plus fréquentes que nous ne le pensons. Plusieurs études montrent qu'une proportion importante des personnes endeuillées, parfois proche de la moitié, rapportent avoir ressenti la présence du défunt ou avoir eu l'impression de le percevoir. Les recherches en psychologie et en psychiatrie montrent aussi que ces expériences ne sont pas, à elles seules, le signe d'un trouble psychique. Toutefois, elles n'établissent pas, par ce seul fait, que le défunt leur a effectivement rendu visite.

Que faire alors de telles expériences ? Faut-il les croire, les écarter ou les enterrer ?

La foi chrétienne affirme que la mort ne détruit pas la communion de ceux qui appartiennent au Christ. Elle nous invite à prier pour les défunts et nous enseigne que cette prière peut leur venir en aide. Mais cette communion spirituelle veut-elle dire que nos défunts peuvent communiquer avec nous ?

Dans la tradition catholique, des théologiens, notamment saint Thomas d'Aquin, ont admis que Dieu puisse exceptionnellement permettre à un défunt de se manifester. L'un des plus anciens témoignages chrétiens extrabibliques conservés remonte à l'an 203, lorsque sainte Perpétue raconte avoir vu en vision son petit frère défunt, Dinocrate, d'abord souffrant, puis soulagé après ses prières. Plus tard, sainte Thérèse d'Avila et sainte Faustine Kowalska rapporteront, elles aussi, des rencontres de la sorte avec des religieuses décédées.

Ces témoignages appartiennent à l'histoire spirituelle de l'Église, sans constituer pour autant des vérités de foi auxquelles les catholiques seraient tenus de croire. C'est pourquoi l'Église nous appelle à la prudence : nous ne devons ni fixer de limites à ce que Dieu peut permettre ni lui attribuer toute expérience qui nous semble extraordinaire.

Comment réagir si une telle expérience nous arrive ?

Nous pouvons commencer par reconnaître simplement ce que nous avons vécu : « J'ai fait ce rêve, j'ai ressenti cette présence, j'ai cru entendre cette parole », sans conclure aussitôt qu'un défunt s'est manifesté. Un sentiment de paix, même profond, ne suffit pas à le prouver. Il peut néanmoins devenir une occasion de remercier Dieu, de prier ou de reprendre courage. Il est également légitime de dire : « Je ne sais pas. » Ce n'est ni un manque de foi ni une trahison de la personne aimée. Si nous en ressentons le besoin, parlons-en à un prêtre. Et si l'expérience devient angoissante, répétitive ou perturbante, un accompagnement psychologique peut être précieux.

Voici quelques repères qui pourraient aider :

- Voir en rêve un proche souriant ne nous donne pas la certitude qu'il est déjà au ciel. Nous pouvons accueillir ce souvenir paisible tout en continuant à prier pour lui. Inversement, un rêve douloureux ne nous autorise pas à conclure qu'il serait condamné.

- Une parole entendue ou rêvée n'est pas un ordre auquel nous devrions absolument obéir. Nous n'avons pas à bouleverser notre vie, à rompre une relation ou à prendre une décision grave au seul motif qu'un défunt aurait semblé nous le demander. Gardons comme repères l'Évangile, la raison et nos responsabilités.

- Il arrive aussi que le désir de revivre un instant de consolation prenne peu à peu toute la place. On guette une chanson, un chiffre, un oiseau, une coïncidence. On attend le prochain rêve, et ce qui avait apporté un peu de paix risque de nous enfermer dans l'attente.

- À ceux qui ne vivent jamais rien de semblable, disons-le clairement : l'absence de signe ne mesure ni l'amour de votre défunt, ni la force de votre lien, ni la qualité de votre foi. Vous n'êtes pas moins aimés parce que vos nuits restent silencieuses.

Le désir d'un contact est compréhensible. Mais l'Église nous invite à ne pas chercher à provoquer ce contact par le recours aux médiums ou par tout procédé censé mettre les défunts à notre disposition. Aimer quelqu'un suppose aussi de consentir à ne pas le posséder.

Enfin, nous n'avons pas à résoudre tous les mystères pour confier nos défunts à Dieu : prononçons leur prénom devant lui, demandons qu'il les accueille, les purifie et les conduise à la plénitude de sa vie. Nous pouvons également porter leur mémoire dans une œuvre de charité et, surtout, faire célébrer une messe à leur intention.

Qu'un signe nous ait semblé donné ou que le silence demeure, notre espérance ne repose pas sur ce que nous voyons ou ressentons, mais sur le Christ ressuscité, vainqueur de la mort.

Jad-Élia Nassif.

MESSES ET INTENTIONS

Samedi 31octobre :

16h00 : Immaculée Conception : messe anticipée de Toussaint: Les époux SOHET-LEMAIRE, les époux BELFLAMME-LENOIR, les époux LE-CLERCQ-BELLEFMAMME; Madame Mady BELFLAMME, Monsieur Jean SOHET, les époux SCHENE-SOHET; Pour les défunts des familles HENDRICKS SANGES FATZAUN KRAUTHAUSEN DURAND BOVY JANSSEN et les familles apparentées.

Dimanche 1er novembre :

10h00: Saint-Nicolas : Messe de Toussaint : Albert et Jeannine HEUNDERS; Monsieur Léonard ZIRIMWABAGABO, Patrick NGENDABANGA et Vincent NSANZAMAHORO; Famille Henri CLOSSET Jonas et leur fils Jean, famille Joseph CLOSSET, Bernadette BRANDT et leur fils Rudy, famille LAMBERT WICK CLOSSET; Pour les défunts DERU-HERMAN, TARGNION-MASSON, Didier HENDRIXHES et Lisa LUX; Monsieur Roger FRANSOLET.

10h00 : Saint-Hubert : Messe de Toussaint : A l'intention de Madame Simone BRONLET; M. et Mme ROGISTER-DELPORTE; Madame Marie-Claire KROONEN-NAVEAU.

18h00 : Saint-Nicolas : Mémoire des défunts de l'année et remise des Croix.

Lundi 2 novembre :

8h30 : Sainte-Julienne : Invocation à l'Esprit-Saint et à Saint-Michel Archange pour une intention particulière.

18h00 : Saint-Hubert : Mémoire des défunts de l'année et remise des Croix.

Mercredi 4 novembre : 8h30 : Saint-Hubert.

Vendredi 6 novembre : 8h30 : Saint-Nicolas.

Samedi 7 novembre :

16h00 : Immaculée Conception.

17h45 : Marie-Médiatrice.

Dimanche 8 novembre :

9h30 : Saint-Nicolas : Défunts SCHIFFLER-KLENKENBERG.

10h00 : Saint-Hubert : Fête paroissiale : fête Saint-Hubert : Pierre WERTZ et Simone WERTZ-GILLET.

11h00 : Sainte-Julienne.